Assemblée Générale ordinaire du 11 février 2009

Secrétaire de séance : Guy Buchet

L'assemblée générale s'est tenue le 11 février 2009 en salle du conseil de la mairie, en présence de 35 membres présents ou représentés ainsi qu'un certain nombre de sympathisants. La séance est ouverte à 21h30.

Le Président présente l'ordre du jour :

- Bilan 2008 :

Il présente un déficit de 3223€, essentiellement dû aux frais d'expédition et d'emballage de matériel vers Foundiougne.

L'actif est très classique : Cotisations, subvention municipale, marchés et vide-grenier, alors qu'au passif, les frais de gestion de l'association sont eux aussi très classiques.

Le bilan a été voté à l'unanimité.

- Rapport moral :

Le président présente son rapport moral qui met l'accent sur l'essoufflement constaté au sein de l'association, phénomène naturel après quatre années d'existence. Néanmoins les besoins sont tels qu'il est indispensable de se ressaisir pour redynamiser notre action.

Il dresse également un bilan de l'activité 2008, marquée par l'adhésion au RADSI, la création du réseau Aquitaine-Sénégal, l'envoi de 17m^3 de matériel, l'accompagnement de 4 infirmières ainsi que 5 scouts pour leur séjour à Foundiougne, le voyage de novembre.

Le rapport a été voté à l'unanimité.

- Projets 2009 :

- Opération moulin à mil pour Bambou.
- Participation à la coopérative scolaire.
- Achat de livres de littérature sénégalaise pour le collège de Foundiougne et si possible les écoles primaires.

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Budget prévisionnel 2009 :

Il sera assis sur les cotisations de nos adhérents ainsi que sur la subvention de la mairie, ramenée cette année à 500€ à notre demande, compte tenu que nos besoins devraient être raisonnables en fonction des projets précités.

- Commissions :

a) Santé :

- Récolte de matériel médical et paramédical. Il est à noter que nous devons être très sélectif avec les médicaments collectés, le personnel soignant de Foundiougne et des environs n'étant pas en mesure de faire le parallèle entre ceux que nous collectons et ceux qu'ils connaissent.
- En perspective, élaboration d'une fiche ou d'un poster sur le lavage des mains.
- Soutien au projet de 4 infirmier (es).
- Aménagement de la maternité de Soum : le local existe mais manque de matériel.
- Aménagement de la case santé de Bambou et formation d'une « matrone ».

b) Environnement :

La commission a levé le pied du fait du manque de rigueur dans le suivi du projet « ordures ménagères » à Foundiougne. Toutefois, il est indispensable de réactiver ce chantier.

c) Education :

- Coopérative scolaire : création du logo de la boutique Batik
- Complément de littérature sénégalaise pour le collège et si possible les écoles de Foundiougne.

d) Culture :

Commission difficile à faire vivre

e) Jeunes :

Prometteuse mais à relancer.

- Conclusion de Monsieur le Maire :

- Mise en avant de l'importance de la coopération économique, de la mondialisation de la fraternité.
- Après les premières actions, nécessité de s'adapter à nos partenaires pour que les projets puissent avancer au rythme africain, mais sans baisser les bras.
- Elargissement dans la charte de notre zone d'intervention autour de Foundiougne.
- Nécessité d'établir la confiance avec nos interlocuteurs pour que les projets puissent être pérennes.
- Nécessité de rechercher des relais crédibles.

- Election du C.A.

Les six membres élus démissionnent automatiquement. Il est à noter que notre président Alain Palu, membre fondateur démissionne également en tant que tel.

Les six ex-élus se représentent ainsi qu'Aurore Olivier, Alain Palu et Guy Buchet.

Les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

Sont élus :
Laure Chevalier, Aurore Olivier, Catherine Rouayre, Caroline Vernejoul, Jean-Pierre Lumet, Guy Mansiet, Alain Palu, André Sinoir, Guy Buchet

La séance est levée à 23h00.

Le secrétaire	le président
Guy buchet	Alain Palu